

Prospectives forêts - mars/avril 2010



Aller de l'avant, ENSEMBLE OUI, J'Y CROIS

J'aimerais d'abord vous inviter à participer en grand nombre à l'assemblée qui se tiendra dans votre secteur au cours du mois de mars et à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 7 mai à Rimouski. Votre participation pour moi est primordiale. Nous serons plusieurs à être occupés par la saison des sucres, mais il est d'une grande importance de prendre le temps de se réunir autour des questions qui concernent notre avenir comme propriétaires de lots boisés, en cette année qui aura encore comme toile de fond la crise forestière.

Je veux aussi profiter de l'occasion pour saluer la détermination des propriétaires forestiers et leur implication dans la mise en valeur de leurs boisés malgré la crise forestière. Je remercie par ailleurs les membres du

conseil d'administration de leur collaboration dans les nombreux dossiers que nous avons à mener dans l'intérêt de l'ensemble des producteurs. Au cours de la dernière année, le Syndicat était de toutes les tribunes pour parler en votre nom que ce soit à l'Agence régionale de mise en valeur, à la Commission régionale sur les ressources naturelles et du territoire, lors des consultations publiques sur la refonte du régime forestier du Québec ou auprès des usines régionales de pâtes, papiers et panneaux. Par ailleurs, au cours de la dernière année nous avons mis en place de nouveaux moyens de communication avec les producteurs, tant au niveau de la table de concertation sur la mise en marché ou la tribune des producteurs au conseil d'administration.

Depuis quelques mois, le Syndicat et la Fédération de l'UPA explorent le nouveau créneau que représente la production de bioénergie à partir de la biomasse agricole et forestière

(biocarburant, granule, biohuile, etc.). L'objectif que nous visons est d'intéresser le plus d'intervenants possibles et de contribuer au développement d'une filière régionale s'approvisionnant à partir de la forêt privée. Qu'il s'agisse de la mise en valeur, de la mise en marché, de notre place dans le nouveau régime forestier ou de la relève forestière, tous ces aspects revêtent un caractère fondamental à notre avenir et à la viabilité de nos entreprises forestières.

Je vous attends aux assemblées de secteur et à l'assemblée générale annuelle afin de travailler collectivement, dans une atmosphère constructive, à un meilleur avenir pour les productrices et producteurs forestiers. Nous avons le pouvoir d'aller de l'avant **ENSEMBLE**.

Daniel Boucher, président